



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

décentralisation

Question au Gouvernement n° 2302

Texte de la question

REFORME FISCALE ET COLLECTIVITES LOCALES

M. le président. La parole est à M. Augustin Bonrepaux, pour le groupe socialiste. (*Exclamations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Augustin Bonrepaux. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre.

Les collectivités locales jouent un rôle irremplaçable pour garantir la cohésion sociale. Elles assurent les services publics de proximité, l'action sociale, le soutien aux associations, victimes de vos réductions de crédits et de la suppression des emplois-jeunes.

M. Richard Mallié. Demain, on rase gratis !

M. Augustin Bonrepaux. Par leurs investissements, elles améliorent l'attractivité de notre pays et soutiennent la croissance et l'emploi. Mais vous exigez toujours plus d'elles, en leur transférant les charges de la décentralisation sans leur donner les moyens de les financer. (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Richard Mallié. Et vous, qu'avez-vous fait en 1983 ?

M. Augustin Bonrepaux. Vous les appelez à l'aide pour assurer le financement de services publics dont vous réduisez les moyens, et voilà qu'aujourd'hui c'est encore aux élus locaux que vous faites appel pour vous aider à rétablir l'ordre et la cohésion sociale dans les banlieues.

Dans une esprit de grande responsabilité, les élus essaient de faire face à toutes ces difficultés qui s'accumulent pour servir au mieux leurs administrés avec les maigres moyens que vous leur accordez.

M. Richard Mallié. Ne cherchez donc pas de prétexte à la hausse des impôts locaux !

M. Augustin Bonrepaux. Pourtant, vous ne cessez de les mettre en accusation en cherchant à les rendre responsables de l'échec de votre politique. Par votre réforme fiscale vous allez davantage encore les priver de moyens et paralyser leur action. C'est indécent ! (*Protestations sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*) Au moment où vous leur demandez davantage d'efforts, c'est particulièrement injuste, car ce sont les zones les plus en difficulté, celles qui sont confrontées aux crises industrielles, celles qui rencontrent les problèmes des banlieues...

M. Richard Mallié. Les banlieues de l'Ariège !

M. Augustin Bonrepaux. ...que vous allez contraindre à alourdir les impôts des ménages.

Monsieur le Premier ministre, allez-vous cesser ce double langage et cette politique ambiguë ? Allez-vous reconnaître le rôle fondamental des collectivités locales et leur donner les moyens d'agir ? Allez-vous retirer cette réforme fiscale aussi dangereuse qu'injuste ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État.

M. Jean-François Copé, *ministre délégué au budget et à la réforme de l'État, porte-parole du Gouvernement.* On ne peut pas d'un côté travailler ensemble, à gauche comme à droite, pour baisser le chômage, encourager l'investissement, développer la croissance et, de l'autre, s'opposer à une réforme fiscale dont l'objectif principal est d'augmenter le pouvoir d'achat et de favoriser l'investissement dans le pays. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains. - Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. Jean Glavany. Une réforme injuste !

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. On ne peut pas verser des larmes de crocodile quand les entreprises se délocalisent et s'opposent dans le même temps à une réforme qui va enfin plafonner la taxe professionnelle à 3,5 % de la valeur ajoutée. (*Protestations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

On ne peut pas enfin vouloir que la France soit compétitive et s'opposer à une réforme qui aligne notre système fiscal sur les standards européens et internationaux. (Mêmes mouvements.)

Parmi les mesures que Thierry Breton et moi-même proposons à votre assemblée, le plafonnement à 60 % des revenus des impôts payés par chaque Français doit intégrer les impôts locaux. (Mêmes mouvements.) Nous saurons prendre garde aux injustices et il n'est pas question que les collectivités locales paient si c'est l'État qui augmente les impôts. (Mêmes mouvements.)

En dernier lieu, je voudrais livrer à votre information un sondage très intéressant, qui montre que 71 % des Français approuvent le plafonnement et qu'une écrasante majorité d'entre eux est favorable à la totalité des mesures fiscales que nous allons vous soumettre demain.

M. François Lamy. Nous, ce n'est pas des sondages que l'on fait, mais des élections !

M. le ministre délégué au budget et à la réforme de l'État. Puisque vous avez un congrès à la fin de la semaine, je vous offre ce sondage. Ce sera peut-être l'occasion de nourrir vos débats, d'en finir avec l'idéologie, et de vous souvenir qu'il y a maintenant cent trente ans que Karl Marx est mort. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire. - Huées sur les bancs du groupe socialiste et du groupe des député-e-s communistes et républicains.*)

M. Jean Glavany. C'est de la démagogie !

Données clés

Auteur : [M. Augustin Bonrepaux](#)

Circonscription : Ariège (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2302

Rubrique : État

Ministère interrogé : budget et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : budget et réforme de l'Etat

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 novembre 2005

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 novembre 2005